

Pour ma part, je ne vois pas la nécessité de la proposition d'amendement dont la Chambre a été saisie, qui a trait à la mise en valeur de nos ressources naturelles au bénéfice du Canada en tout premier lieu. Toute l'exploitation de nos ressources naturelles, que ce soit le pétrole, le charbon et tout le reste, est déjà affermée soit à des intérêts canadiens ou américains, surtout à des intérêts américains.

Prenons par exemple le charbon. Dans les provinces Maritimes on a concédé ces droits à la *Dominion Coal Company* pour les 99 prochaines années. Il y a dans cette région d'excellents gisements, mais on manque de capital canadien pour les mettre en valeur. Je pourrais citer à ce propos un gisement situé dans la région d'Inverness. Si l'honorable député qui représente cette partie du pays était là, il vous dirait que depuis quinze ou vingt ans cette région n'est guère qu'un camp de secours. Le charbon qu'on y trouve est pourtant d'excellente qualité, mais il faut beaucoup d'argent pour l'extraire. Au comité de la reconstruction, en 1942, nous avons parlé de cette question. On nous y a donné une idée du montant qu'il faudrait pour commencer la mise en valeur. Or il n'y a guère au Canada que le gouvernement fédéral qui puisse fournir le capital nécessaire à cette entreprise, mais il n'en fera rien, même si nous importons chaque année environ 60 p. 100 de nos besoins en charbon. Le gouvernement fédéral ne veut pas se lancer dans une entreprise de ce genre, encore qu'il soit impossible de trouver chez nous l'argent qu'il faut pour cela.

La proposition d'amendement prévoit la mise en valeur de nos ressources par l'action conjointe de l'État et des entrepreneurs privés. Je doute fort pourtant qu'on puisse trouver chez nous, en ce moment, des ressources qui ne soient déjà affermées. Je ne vois rien en fait de ressources de base qui ne soit déjà loué à des capitaux privés, du Canada ou des États-Unis.

Le ministre du Commerce prétend qu'il s'agit ici d'une motion de défiance; je ne suis pas de son avis. La motion et l'amendement se bornent à demander l'élaboration au Canada d'une politique qui pousserait le gouvernement canadien et les capitalistes canadiens à participer davantage à la mise en valeur des ressources du Canada, avec la garantie que les propriétaires et administrateurs de ces ressources seront des Canadiens qui les distribueront d'abord pour satisfaire à nos propres besoins et, ensuite, pour envoyer l'excédent à l'étranger.

Je ne vois pas où réside le manque de confiance. Cette affaire de louer nos ressources aux États-Unis laisse beaucoup à désirer. Je

crois comprendre que bien des gens trouvent merveilleux que nous ayons ramené notre dollar au pair. Cela tient surtout aux placements américains chez nous. En même temps, me dit-on, le rétablissement du dollar un peu au-dessus du pair nous fait perdre environ 80 millions de dollars de change. Notre situation du change comportait cet écart. Nous avons payé pour le relèvement de notre dollar si, comme le dit la nouvelle de presse, il est vrai qu'il y avait cet écart dans notre situation du change.

Je ne vois pas ce qui m'interdirait d'appuyer la motion à l'étude. Cependant, je réprovoque que nos ressources soient louées aux capitalistes américains sans que le gouvernement canadien prenne des mesures pour protéger la population du Canada relativement à l'usage qui sera fait à l'avenir de ces ressources. Là où nous ne pouvons pas trouver au pays le capital de spéculation nécessaire à la mise en valeur de nos ressources, le Gouvernement du Canada devrait agir comme le fait actuellement le gouvernement de Terre-Neuve, c'est-à-dire réserver au pays au moins 51 p. 100 des actions ou parts du capital consacré à la mise en valeur de ces ressources, afin de sauvegarder les droits de la population du Canada. Quand on vend à des capitalistes étrangers les droits d'exploiter le pétrole (ou autres ressources) en leur accordant des bails à tort et à travers, on perd tout droit de regard sur cette exploitation. Ces ressources seront exploitées et utilisées comme l'entendent ceux qui les achètent, c'est-à-dire en fonction de leurs propres intérêts.

M. Rodney Adamson (York-Ouest): Je participe au débat pour protester contre les observations qu'on a faites. D'ordinaire, je suis parfaitement d'accord avec mon ami de Cap-Breton-Sud (M. Gillis), mais je ne puis faire autrement que le désapprouver à propos de ce qu'il a dit des capitaux américains placés au Canada. De fait, ce qui m'étonne plus que toute autre chose, c'est le peu d'emprise que les capitalistes américains exercent sur l'industrie canadienne, c'est l'importance minime des capitaux américains placés récemment au Canada.

Les millions ou même les milliards sont des chiffres impressionnants; mais, au regard des nouvelles usines et de l'augmentation énorme du produit national brut, la proportion des placements américains au Canada a diminué depuis la fin de la première guerre mondiale jusqu'à ce moment. Cette diminution est considérable depuis le commencement de la seconde Grande Guerre. En d'autres termes, les capitaux canadiens jouent maintenant dans la mise en valeur de notre pays